

Professionnels de santé



© 2017 Les Echos Publishing

Selon un document présenté au dernier conseil de l'Union nationale des caisses d'Assurance maladie (UNCAM), 456 millions d'euros d'économies ont été réalisés en matière de santé l'an passé. Ce qui ne représente que 65 % de l'objectif fixé...

Depuis 2005, la maîtrise des dépenses médicales est un enjeu important. Pour l'année 2016, 700 millions d'euros d'économies étaient attendus, à ce titre, mais les chiffres montrent un résultat atteint seulement aux deux tiers. Ce qui porte à la 3^e année consécutive le nombre de résultats inférieurs aux objectifs d'économies fixés par les lois de financement de la Sécurité sociale (77 % du taux réalisé en 2014 et 85 % en 2015).

L'économie réalisée de 456 millions d'euros en 2016 est également, en montant global, le chiffre le plus bas enregistré depuis 2008.

Toutefois, dans le détail, de bons résultats sont à saluer. C'est le cas pour les antibiotiques, hypolémiantes, anti-HTA et anti-TNF, pour lesquels les objectifs d'économies ont été dépassés. De même pour les antidiabétiques et les EPO dont les résultats de baisse sont satisfaisants. Reste à améliorer les économies pour les AAP, antidépresseurs, le hors AMM, les AOD ou la DMLA. Et surtout les indemnités journalières et de transports (tous prescripteurs libéraux et hospitaliers), qui entraînent seulement 35 millions d'économies sur les 175

millions d'euros attendus.

Pour 2017, l'Assurance maladie prévoit à nouveau un objectif de 700 millions d'euros d'économies au titre de la maîtrise médicalisée (430 millions sur les produits de santé et 270 millions sur les autres prescriptions – IJ, biologie, actes, transports).

© 2017 Les Echos Publishing